BANQUE : La Société Générale obtient la réduction d'une amende

La SOCIETE GENERALE / **T :** 01.53.43.57.00 (siège à Paris), condamnée en 2013 à une amende de 446 M€ dans le cadre de l'affaire de manipulation des taux Euribor, vient d'obtenir de la Commission Européenne la réduction du montant de la peine en échange du retrait de l'appel déposé auprès de la Cour de Justice européenne. www.societegenerale.fr